

Créteil, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Nicolas BESCOND

-

Conseiller  
départemental  
du Val-de-Marne

Canton  
d'Ivry-sur-Seine

-

Groupe  
Val-de-Marne  
en commun  
- PCF et citoyen·nes

Madame Sophie THIBAUT  
Préfète du Val-de-Marne

Préfecture du Val-de-Marne  
21-29 avenue du Général-de-Gaulle  
94038 CRETEIL cedex

### Séance du 14 octobre 2024 - Projet de prison à Noiseau

Madame la Préfète,

À de nombreuses reprises ces dernières années, **l'assemblée départementale a émis à l'unanimité des avis défavorables concernant le projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur la commune de Noiseau**. Une position réaffirmée, suite à la publication par l'État d'un arrêté qualifiant la prison de Noiseau de « Projet d'Intérêt Général ».

Au-delà de l'hémicycle départemental, **plusieurs manifestations ont eu lieu à Noiseau ces dernières années**, associant l'ensemble des sensibilités politiques et des élu·es du Val-de-Marne – la dernière en date le 27 avril 2024.

Les raisons de l'opposition à ce projet sont d'abord écologiques (artificialisation prévue de plusieurs hectares de terres agricoles et de zones humides), mais aussi liées à l'opportunité d'un tel chantier.

Rappelons que **le Val-de-Marne dispose déjà d'un établissement pénitentiaire, la prison de Fresnes**. Celle-ci se trouve dans un état catastrophique, impactant les conditions de détention et les conditions de travail des personnels. L'État a d'ailleurs été condamné il y a 6 ans et enjoint à la réhabiliter.

Compte tenu de l'opposition massive de la population locale et des élu·es, **l'État envisage-t-il de reconsidérer l'opportunité du projet de prison à Noiseau ?**

Pourriez-vous également **nous indiquer les perspectives et les échéanciers prévus par l'État pour la réhabilitation de la prison de Fresnes ?**

Vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à ces questions, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, mes salutations républicaines.

Nicolas Bescond

